



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 16 octobre 2024

NAO SALARIALES

LÉGITIME, NÉCESSAIRE ET URGENT !

**La direction SNCF
prépare le terrain d'un
durcissement de sa
politique d'austérité.**

**Mieux reconnaître les
métiers, le travail et
mieux redistribuer les
richesses produites par
les cheminots, est
pourtant légitime et
nécessaire !**

**Exigeons de réelles
augmentations générales
de salaire !**

La CGT propose la mobilisation de toutes et de tous, dans l'unité la plus large, pour mettre sous la pression des cheminots les négociations salariales et gagner de véritables augmentations générales.

UNE CAMPAGNE D'INTOXICATION POUR UN GRAND ENFUMAGE

La direction du GPU SNCF tente, par tous les moyens dont elle dispose, de justifier le marasme salarial qu'elle compte imposer aux cheminots.

Elle a, par exemple, décidé de créer un « observatoire de la rémunération et des avantages sociaux » alimenté par des « experts » économistes.

Leur seul objectif est de faire entendre aux organisations syndicales puis aux cheminots que les salaires à la SNCF et les conditions sociales sont bons par rapport à d'autres salariés, et que la situation économique de l'entreprise ne peut pas permettre davantage.

Bien-sûr, ils savent fabriquer les chiffres nécessaires pour le démontrer : ce sont, par exemple, les fameux 17 % d'augmentation salariale que la direction prétend avoir distribués à tous les cheminots l'année dernière.

D'ores et déjà, ils avancent qu'avec la baisse du taux de l'inflation (1,5 % en octobre 2024) par rapport à 2023, les augmentations salariales devront être très faibles.

Ils osent même faire peser sur les cheminots un potentiel dé-financement du système ferroviaire s'ils obtenaient une meilleure répartition des richesses.

Comble de la provocation, ils considèrent que les « avantages » sociaux (allocation familiale supplémentaire, action sociale, aide au logement, CPA/CAA, facilités de circulation...) sont une forme de rémunération et qu'à ce titre, ils doivent être pris en considération dans les négociations salariales.

En parallèle de cet observatoire, la direction a engagé une vaste campagne de communication vers les cheminots sur les « avantages » sociaux dont ils bénéficient.

La ficelle est grosse. Il s'agit de faire avaler la pilule amère de l'austérité salariale et même d'effacer le contentieux salarial des années de gel de salaire et de faibles augmentations.

En réalité, il n'y a pas d'avantages sociaux à la SNCF. Il n'y a que des droits conquis par les cheminots.

Rien n'a été donné par le patronat. Tout ce qui a été gagné l'a été par la lutte et la mobilisation des cheminots.



UN NOUVEAU BOULET ?

À plusieurs reprises, la direction du GPU SNCF a signifié que le budget qui serait consacré à la participation de la SNCF à une cotisation à une complémentaire santé, si elle devenait obligatoire pour les cheminots au Statut, serait pris en considération lors des négociations salariales.

1,3 milliard d'euros sur 8 ans viendraient gaver les assurances privées et peser sur les NAO.

Les organisations syndicales qui valideraient l'obligation d'une complémentaire santé pour les cheminots au statut porteraient la double responsabilité de participer à la campagne de légitimation d'un nouveau gel des salaires engagé par la direction et à la destruction à très court terme du régime spécial SNCF.

DE L'ARGENT, IL Y EN A ! ET CE SONT DES RICHESSES PRODUITES PAR LES CHEMINOTS.

Au premier semestre 2024, le chiffre d'affaires du groupe public atteint 21,4 milliards d'euros sur la période, en progression de 2,8 %. SNCF Voyageurs connaît une croissance de son chiffre d'affaires de 8,1 %.

La valeur ajoutée, produit du travail des cheminots, s'établira à 13,3 milliards d'euros pour 2024. C'est près de 1 milliard d'euros de plus qu'en 2023.

LA DIRECTION DOIT RENDRE L'ARGENT AUX CHEMINOTS

La Fédération CGT des cheminots revendique :

- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- La mise en place de l'échelle mobile des salaires ;
- La mise en place de la grille salariale CGT unique pour tous les cheminots avec des garanties sur le déroulement de carrière, un avancement automatique, la reconnaissance des diplômes et un salaire mensuel de début de grille, sans diplôme et sans expérience, de 2000 euros brut ;
- Une augmentation générale des salaires d'au moins 12 % et un plan de programmation de rattrapage du contentieux salarial ;
- Un véritable 13^e mois pour tous les cheminots ;
- La revalorisation des primes de travail, de traction et l'équivalent pour les cheminots contractuels.

C'est légitime et c'est nécessaire !

La CGT invite tous les cheminots à rejoindre les syndicats de leur site pour s'informer, débattre, s'organiser et construire les mobilisations nécessaires.

**FACE AUX POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ,
ENSEMBLE,
ORGANISONS LA RIPOSTE GLOBALE !**